



Emerald Health Therapeutics étend la distribution de son huile SYNC 25 CBD à deux autres provinces canadiennes

Juillet 10, 2019

Suite au lancement réussi du produit en Colombie-Britannique, l'huile de haute puissance SYNC 25 CBD d'Emerald est maintenant disponible en Alberta et au Saskatchewan

VANCOUVER, Colombie-Britannique, 10 juill. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Emerald Health Therapeutics, Inc. (« Emerald ») (TSXV : EMH ; OTCQX : EMHTF) a expédié 9 960 unités de 40 ml de son huile SYNC 25 CBD en Alberta et au Saskatchewan. L'huile de CBD (cannabidiol) à dominante Indica de la marque Emerald offre aux consommateurs une alternative de produit sans fumée.

« L'huile de CBD est devenue un produit de plus en plus populaire sur le marché et notre SYNC 25, dérivé du cannabis, est un exemple des produits de haute qualité que les consommateurs peuvent attendre d'Emerald », a déclaré le Dr Avtar Dhillon, PDG d'Emerald. « Grâce à notre gamme d'expertise dans la recherche et le développement de produits axés sur la science, nous continuerons d'élargir notre portefeuille de produits et de répondre à la demande des consommateurs ».

Le SYNC 25 a été expédié à l'Alberta Gaming, Liquor and Cannabis ainsi qu'à des détaillants privés autorisés par la Saskatchewan Liquor and Gaming Authority. En mai, Emerald a expédié 6 000 unités de 40 ml de SYNC 25 à la British Columbia Liquor Distribution.

À propos d'Emerald Health Therapeutics, Inc.

Emerald Health Therapeutics, Inc. est un producteur canadien licencié de produits à base de cannabis. Ses initiatives stratégiques sont axées sur le développement de produits différenciés à valeur ajoutée pour les clients à usage médical et pour adultes, soutenus par une nouvelle propriété intellectuelle, la culture à grande échelle, l'extraction et l'encapsulation de gélules, ainsi que des canaux de marketing et de distribution uniques. Les installations de Pure Sunfarms, détenues à 50 % en Colombie-Britannique, sont en pleine production dans leur première serre de 10,22 hectares (1,1 million de pieds carrés), d'une capacité croissante d'environ 75 000 kg. Une deuxième serre de 10,22 hectares (1,1 million de pieds carrés) devrait être en pleine production d'ici la fin de 2020. Les deux autres installations détenues à 100 % par Emerald, une installation de culture en serre et de transformation de haute qualité au Québec et une serre biologique et une installation en plein air en Colombie-Britannique, sont en phase finale de construction et s'efforcent d'obtenir les autorisations nécessaires. Emerald a également sous-traité environ 485,6 hectares (1 200 acres) de chanvre chaque année de 2019 à 2022 dans le but d'extraire du CBD à faible coût. Son équipe possède une grande expérience des sciences de la vie, du développement de produits, de l'agroalimentaire et du marketing.

Emerald fait partie du groupe [Emerald Health](#), qui représente un large éventail d'entreprises spécialisées dans le développement de produits pharmaceutiques, botaniques et nutraceutiques visant à apporter des bienfaits d'ordre médical et de bien-être en interagissant avec le système endocannabinoïde du corps humain.

Pour plus d'informations sur [Emerald Health Therapeutics](#).

Veillez visiter le site www.emeraldhealth.ca ou appeler:

Rob Hill, Directeur financier
(800) 757 3536 poste n° 5

Relations avec les investisseurs d'Emerald
(800) 757 3536 poste n° 5
invest@emeraldhealth.ca

Ni la Bourse de croissance TSX, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume la responsabilité du caractère adéquat ou exact du présent communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives : certaines déclarations formulées dans ce communiqué de presse, qui ne sont pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à d'importants risques, incertitudes et hypothèses, tant généraux que spécifiques, qui donnent à penser que les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de nos attentes exprimées ou sous-entendues par lesdites déclarations prospectives. Ces déclarations incluent la capacité de production et de traitement de diverses installations, l'agrandissement des installations, les coûts de production prévus, l'acquisition de chanvre, le développement et la vente de produits et l'expansion du portefeuille de produits.

Nous ne pouvons pas garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront, et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes liés, entre autres, à l'incapacité à obtenir les approbations réglementaires ; à l'incapacité à obtenir le financement nécessaire ; aux résultats des activités de production et de vente ; aux résultats de la recherche scientifique ; aux changements réglementaires ; aux variations des prix et des coûts des intrants ; à la demande de main-d'œuvre ; à la demande de produits ; ainsi qu'aux facteurs de risque décrits dans le formulaire d'information annuel de la Société et à d'autres documents réglementaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse représentent nos attentes à la date du présent communiqué. Les déclarations prospectives sont présentées dans le but de fournir des informations sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre notre environnement d'exploitation prévu. Il est rappelé aux

lecteurs que ces informations peuvent ne pas être pertinentes pour d'autres fins. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser lesdites déclarations afin de refléter de nouvelles circonstances ou événements inattendus au fur et à mesure qu'ils se produisent, sauf si cela est exigé par la loi en vigueur.



Source: Emerald Health Therapeutics Inc.